

## Sommaire

- 1** **Editorial** : Des défis à relever pour tirer profit des opportunités de l'intégration du continent Africain
- 2** **Veille Stratégique** :
  - 2** Objectif Opérationnel 26 du Plan Stratégique de la CGECCI : Promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans toutes les régions du pays
  - 4** Faire des affaires en Afrique : les coûts dans les différents pays
- 6** **Appui aux Entreprises** : Codex Alimentarius, le Secteur Privé sensibilisé sur les enjeux
- 7** **Bonnes Pratiques** : Management du changement, les enjeux pour la compétitivité des entreprises
- 8** **Focus sur les Commissions de la CGECCI** : Entrepreneuriat des Jeunes, une solution contre la pauvreté et à la problématique de l'emploi
- 9** **Actualité de la Semaine** : Zone de libre-échange, croire en un projet pour le repositionnement économique du Continent Africain
- 11** **Brèves & Circulaires**
- 12** **Actualités en images**

## Editorial

# Des défis à relever pour tirer profit des opportunités de l'intégration du continent Africain



**Stéphane AKA-ANGHUI**  
Directeur Exécutif - CGECCI

Conformément à la vision des pères fondateurs de l'Union Africaine, les pays africains sont quasiment tous aujourd'hui regroupés en ensembles régionaux appelés Communautés Economiques Régionales (CER). Ces différents ensembles devaient parvenir à leur intégration respective avant de faciliter celle de tout le continent.

Le processus d'intégration économique, celui qui consiste à créer un vaste marché favorable

aux entreprises, passe par plusieurs étapes. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), dont est membre la Côte d'Ivoire, s'attèlent à franchir ces étapes avec plus ou moins de difficultés.

La première étape est la **création d'une zone de libre-échange** à l'intérieur de laquelle les entreprises échangent librement leurs marchandises à la suite de la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires. C'est dans ce cadre que la CEDEAO met en œuvre le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLEC). Les entreprises intéressées à profiter de ce schéma doivent s'adresser à un comité national afin que leurs produits soient agréés. Force est malheureusement de constater divers obstacles posés par certains pays et qui freinent l'efficacité de la zone de libre-échange. A titre d'illustration, on peut citer la non reconnaissance du certificat d'origine CEDEAO par certains Etats, la multiplication des barrages et des tracasseries administratives, la fermeture des frontières, etc.

La deuxième étape est celle de l'**union douanière**. En plus de l'élimination des obstacles au commerce des marchandises, la communauté se dote d'un tarif extérieur commun (TEC) afin d'harmoniser les droits de douane vis-à-vis des importations venues de pays tiers. Cette étape a été franchie par la CEDEAO en 2015 avec l'entrée en vigueur du TEC-CEDEAO caractérisé par cinq (5) bandes tarifaires : 0%, 5%, 10%, 20% et 35% pour les produits spécifiques au développement de la zone.

La troisième étape est la création d'un **marché commun**.

En plus des marchandises, la communauté favorise la libre circulation de tous les facteurs de production, notamment le capital et le travail. A ce stade, la CER se dote également d'une politique commerciale, confiant ainsi le pouvoir de négociation des accords commerciaux internationaux à l'Union. C'est dans cette veine que la négociation des Accords de Partenariat Economique avec l'Union européenne a été confiée aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Lorsque la CER veut aller au-delà et procéder à une harmonisation de l'ensemble des politiques économiques, on parle alors d'**union économique**. Il y a ainsi des politiques agricoles ou industrielles communes au sein de la CEDEAO, dont la mise en œuvre connaît des fortunes diverses.

La cinquième étape, celle de la **création d'une monnaie commune**, conduit à la création d'une union monétaire. L'UEMOA en est une et la CEDEAO aspire à le devenir avec la création de l'Eco.

Le stade ultime demeure l'**intégration politique** avec la mise en place d'institutions communautaire fortes telles que le Parlement, la Cour de Justice. C'est ainsi qu'à l'échelle du continent, certains chefs d'Etat ont, à une époque, proposé de créer les Etats-Unis d'Afrique.

Aujourd'hui, sans que l'intégration au niveau des Communautés Economiques Régionales (CER) ne soit effective, nos chefs d'Etat africains ont décidé de créer la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Celle-ci est entrée en vigueur le 1er janvier 2021 et regroupe 54 des 55 Etats de l'Afrique.

Le processus d'intégration du continent est donc en marche. Mais, il appelle des interrogations de la part du secteur privé, notamment quant à la place qui lui est accordé dans les négociations de ce processus et de l'appui qui pourrait lui être apporté. Par ailleurs, et comme le disait à juste titre le Président de la CGECCI, Monsieur Jean Marie Ackah, à l'occasion de la rencontre que le patronat ivoirien a organisée avec le Secrétaire Général de la ZLECAF la semaine dernière, « comment réussir à 54 ce que nous ne parvenons pas à parachever à 15 ? »

Dans tous les cas, la CGECCI s'efforcera de fournir à ses membres le maximum d'informations et d'outils pour tirer profit de ce nouvel accord continental.

## Veille Stratégique

### Plan stratégique de la CGECI



# 4 AXES D'INTERVENTIONS

# 8 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

# 18 MESURES POUR TRANSFORMER LE SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN

## Objectif Opérationnel 26 : Promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans toutes les régions du pays (1/2)

L'entrepreneuriat des jeunes est considéré comme un moyen de favoriser la compétitivité et l'emploi. Les jeunes entrepreneurs ont le potentiel nécessaire pour créer une nouvelle dynamique économique génératrice de croissance et d'emploi. C'est surtout un créneau essentiel pour la stabilité économique et politique qui peuvent s'en trouver menacer avec l'augmentation du chômage. Les pays au profil démographique très jeune sont encore plus menacés. Par ailleurs, une croissance négative signifie une diminution des possibilités d'emploi et indique la nécessité de mettre en place des moyens alternatifs de création d'emploi. L'entrepreneuriat des jeunes peut constituer une partie de la solution. L'enseignement et la formation sont essentiels pour cultiver l'esprit d'entreprise et développer les compétences spécifiques au lancement et à l'expansion d'activités commerciales. Toutefois, l'enseignement et la formation ne peuvent être dissociés du système plus général de soutien à l'entrepreneuriat. Il convient d'apporter une réponse "politique" coordonnée pour veiller à ce que l'énergie et la motivation des jeunes soient mieux exploitées afin de répondre aux besoins de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. La Confédération Générale

des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), qui a compris la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, a développé de nombreux programmes dans ce sens. Ces programmes vont de la formation continue qui est l'affaire de l'accélérateur de l'Organisation (Le Centre d'Appui et de Développement des Entreprises- CADE) à la création d'un cadre sain de compétition chaque année. Et en la matière, la Business Plan Compétition (BPC) en est une parfaite illustration. Ce programme a permis de structurer les projets des jeunes et de leur donner des instruments nécessaires pour les développer. Ce sont plusieurs centaines de jeunes provenant de toutes les régions de la Côte d'Ivoire qui ont donc bénéficié d'un accompagnement de la CGECI. A l'instar des années précédentes, la BPC sera lancée à tous les jeunes de toutes les régions ivoiriennes.

### Des disparités hommes-femmes qui freinent l'entrepreneuriat féminin

Les attitudes sociétales et les normes sociales empêchent certaines femmes de même envisager la création d'entreprise, tandis que des obstacles systémiques font que de nombreuses femmes entrepreneurs restent confinées à de très petites entreprises opérant dans l'économie

**Veille Stratégique****Objectif Opérationnel 26 : Promouvoir l'Entreprenariat des jeunes et des femmes dans toutes les régions du pays (2/2)**

informelle. Cette situation non seulement limite leur capacité de gagner un revenu pour elles-mêmes et leurs familles, mais restreint également leur vrai potentiel de contribuer au développement socio-économique, à la création d'emplois et à la protection de l'environnement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime que, si 22 pour cent du potentiel productif des hommes est sous-utilisé dans le monde, ce chiffre est de 50 pour cent pour les femmes.

La suppression de barrières telles que les lois discriminatoires en matière de propriété et d'héritage, les lois coutumières, le manque d'accès aux institutions financières formelles, et les contraintes de temps dues aux responsabilités familiales et domestiques, pourrait offrir davantage de possibilités de croissance aux entreprises durables dirigées par des femmes. Cela contribuerait ainsi à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ainsi qu'à la création d'emplois.

Investir dans les femmes est l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable. Les investissements réalisés dans les programmes spécifiques aux femmes peuvent avoir d'importantes répercussions sur le développement, puisque les femmes consacrent généralement une plus grande part de leur revenu à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles et de leurs communautés que les hommes. Alors que des mesures ciblées peuvent combler le fossé pour les femmes parallèlement, il est également essentiel d'éliminer les aspects discriminatoires, des politiques,

programmes et pratiques économiques et sociaux qui peuvent entraver la pleine participation des femmes à l'économie et la société

**Une approche à développer**

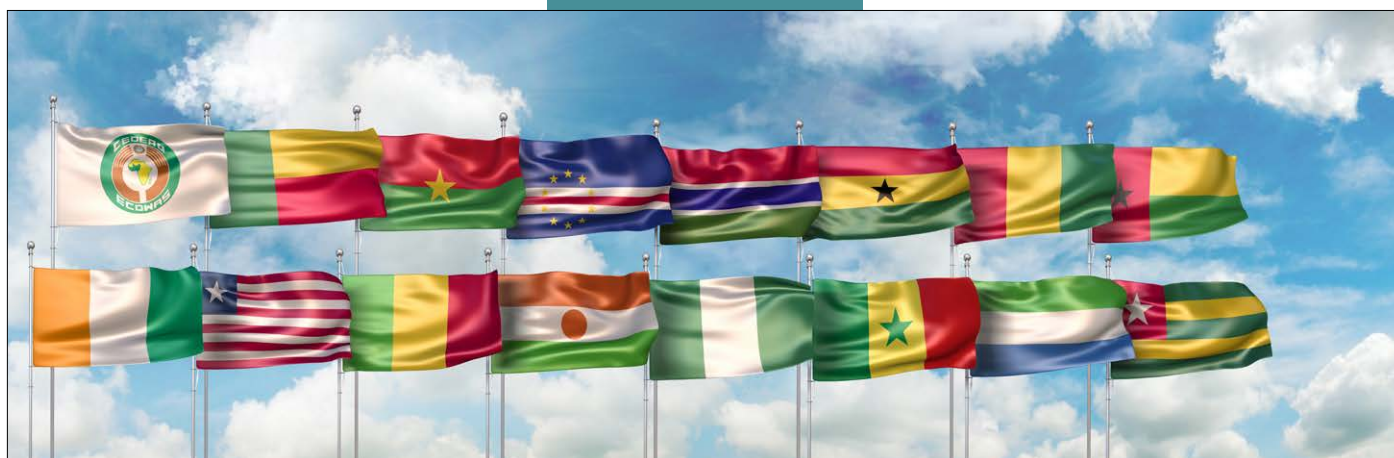
L'approche dans laquelle la CGECI s'est inscrite depuis des années est la fourniture d'un ensemble complet d'outils, de services consultatifs et de renforcement des capacités des femmes à monter et à raffermir des entreprises durables. La CGECI s'est engagée, à travers sa Commission dédiée à la promotion de l'entreprenariat féminin à accompagner les opportunités économiques des femmes entrepreneurs en les soutenant dans le démarrage, la consolidation et l'expansion de leurs entreprises. Par exemple, la BPC, certes ouverte à tous les genres, a toutefois le mérite depuis plusieurs années de mettre en exergue le potentiel entrepreneurial des jeunes femmes qui ont toujours figuré à des places de choix dans les classements.

L'accompagnement de la CGECI pourrait également se développer au travers des programmes de mentorat dans des réseaux de formateurs et de partenaires locaux, nationaux et régionaux. Les

La CGECI devrait par exemple poursuivre sa collaboration avec le Groupe média Jeune Afrique dans le cadre du forum « Les Héroïnes » qui est un événement qui réunit cadres ambitieuses et entrepreneures pour une journée exceptionnelle de formation, conférences, débats et de networking dédiée au leadership féminin. Chaque année, ce sont 250 participantes qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour booster leur carrière, concrétiser leurs projets et renforcer leur réseau.

**Veille Stratégique**

**Coopération**



## Faire des affaires en Afrique : les coûts dans les différents pays (1/2)

Dans la plupart des pays africains, les coûts pour démarrer des affaires sont élevés. Toutefois les prix diffèrent d'un pays à un autre. La Guinée équatoriale et le Congo sont les deux pays où les coûts de sont les plus élevés. Par contre, au Rwanda ce coût est gratuit comme le montre le tableau ci-dessous.

*Tableau 1 : Classification par ordre croissant des coûts de création d'une entreprise dans les pays africains*

PAYS	COÛT POUR FAIRE DES AFFAIRES
RWANDA	0,000 USD
SOUDAN	8,490 USD
AFRIQUE DU SUD	12,660 USD
EGYPTE	12,730 USD
MAURITANIE	13,800 USD
SIERRA LEONE	29,300 USD
BURUNDI	30,370 USD
LIBERIA	31,470 USD
BENIN	32,320 USD
NIGER	32,690 USD
BOTSWANA	40,440 USD
ANGOLA	54,200 USD
TOGO	56,510 USD
MOZAMBIQUE	77,890 USD
CONGO	80,000 USD
LESOTHO	85,460 USD
MAURITANIE	86,260 USD
TUNISIE	92,930 USD
MADAGASCAR	100,600 USD
MALAWI	116,880 USD

**Veille Stratégique**

**Faire des affaires en Afrique : les coûts dans les différents pays (2/2)**

ZAMBIE	120,770 USD
MAROC	120,890 USD
GHANA	125,460 USD
CAMEROUN	126,330 USD
ETHIOPIE	152,780 USD
UGANDA	162,680 USD
ERYTHREE	174,350 USD
COMORES	203,320 USD
ALGERIE	203,750 USD
NIGERIA	221,840 USD
TANZANIE	322,460 USD
GAMBIE	325,200 USD
LIBYE	327,340 USD
GUINEE BISSAU	334,020 USD
SENEGAL	345,590 USD
KENYA	352,930 USD
SOUDAN DU SUD	372,950 USD
GUINEE	378,550 USD
SWAZILAND	422,580 USD
NAMIBIE	446,130 USD
MALI	496,440 USD
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	532,030 USD
ZIMBABWE	576,000 USD
TCHAD	594,840 USD
SEYCHELLES	748,400 USD
SOMALIE	900,000 USD
GABON	953,650 USD
CONGO	1 236,670 USD
GUINEE EQUATORIALE	2 321,990 USD

Source : Doing Business 2020

Bas  Cher  Très cher 



**LE PLUS GRAND RENDEZ-VOUS DES CHEFS D'ENTREPRISES  
ET DECIDEURS PUBLICS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EN CÔTE D'IVOIRE**

## Appui aux Entreprises

## Codex Alimentarius



## Le Secteur Privé sensibilisé sur les enjeux

Conformément à son plan d'action 2021, le **Comité National du Codex Alimentarius de Côte d'Ivoire (CNCA-CI)** a organisé le mercredi 19 mai 2021 de 8H00 à 17H00, à l'Hôtel Grand Roi de Jacqueville, l'atelier de sensibilisation des parties prenantes notamment le secteur privé.

L'objectif général de l'atelier était de sensibiliser les acteurs du secteur privé sur l'importance et les enjeux du Codex Alimentarius en vue de leur implication et participation effective aux activités du CNCA-CI. Il s'est déroulé suivant une approche participative à travers des présentations en plénière suivies d'échanges.

Etaient présents à cette séance les Chambres consulaires, les entreprises agroalimentaires, les filières agricoles, les structures d'appui au secteur privé et les directions du Ministère d'Etat, Ministère de l'agriculture et du Développement Rural. Au total ce sont vingt-six (26) participants qui ont pris part à cet atelier y compris deux représentants de la Commission Energie, Qualité Hygiène Sécurité Environnement (E-QHSE) de la CGECI.

Il faut retenir que la Commission du Codex Alimentarius (CCA) a été créée en 1963 par la FAO et l'OMS avec pour objectifs de protéger la santé des consommateurs, de garantir des pratiques loyales dans le commerce des aliments et de coordonner tous les travaux en matière de normes alimentaires. Elle a pour mission d'élaborer des normes, des codes de bonnes pratiques et des directives applicables aux aliments, de contribuer à

leur harmonisation et de faciliter ainsi les échanges internationaux. Elle est ouverte à tous les Etats Membres et Membres Associés de la FAO et de l'OMS intéressés aux normes internationales. Les normes, directives et recommandations sont adoptées par consensus. Le Codex est l'organisme de référence légale qu'utilise l'OMC dans le règlement des litiges commerciaux entre ses membres (notion de commerce équitable).

Au plan national, la Commission Nationale du Codex Alimentarius (CNCA) est un Organe consultatif auprès du gouvernement chargé de donner son avis sur toute question en rapport avec le codex, entre autres, les études et recherches ayant trait à la normalisation et à la Sécurité Sanitaire des Aliments, l'adoption des normes codex comme Normes ivoiriennes éventuellement après adaptation techniques aux réalités ivoiriennes. Elle est composée de tous les acteurs concernés par la sécurité sanitaire des aliments, la production et le commerce des produits alimentaires (Ministères concernés, organismes privés, organisations de professionnels, représentants de consommateurs, Institutions de recherches et laboratoires, experts nationaux reconnus). M. AHOUA BROU et M. KOFFI KONAN tous deux membres de la commission E-QHSE sont les points focaux de la CGECI à la Commission Nationale du Codex Alimentarius (CNCA).

Les échanges qui ont suivi la sensibilisation, ont débouché sur des recommandations et l'engagement des acteurs à s'impliquer dans les travaux du Codex.

## Bonnes Pratiques

### Management du changement



## Les enjeux pour la compétitivité des entreprises

La nécessité d'innover a imposé le management du changement au cœur des priorités des entreprises depuis plusieurs années. En effet, le contexte économique et financier mondial à l'échelle globale oblige les entreprises à être plus agiles pour répondre aux variations de l'offre, de la demande ou à la volatilité des marchés.

Conduire le changement n'est plus seulement un avantage concurrentiel, mais bien une condition essentielle pour assurer la pérennité de vos activités. C'est pourquoi il est nécessaire d'inclure le changement dans l'ADN de l'entreprise, en passant par un bouleversement des mentalités de vos salariés.

Le management du changement désigne l'ensemble des processus qui permettent à une entreprise de prévenir et corriger l'ensemble des externalités négatives pouvant influencer son activité. Plus simplement, il s'agit de l'ensemble des opérations effectuées au sein de son organisation et de son fonctionnement pour lui permettre de s'adapter constamment à son environnement.

La qualité du management est cruciale pour dynamiser les salariés, et susciter leur envie de créer, d'innover, de concourir au succès de l'entreprise. Il en va de l'intérêt commun de toutes les équipes.

Le plus souvent, il faut impulser le changement lors de l'arrivée d'un nouveau manager, au moment de l'adoption de nouveaux process ou lorsque l'entreprise subit une réorganisation de son fonctionnement. Aussi, certains facteurs externes peuvent forcer la conduite des changements tels que la modification imprévue des équipes ou l'apparition d'une nouvelle réglementation. Au final, la culture de l'entreprise est le reflet de celle de ses employés.

Le management du changement s'articule donc autour de principes fondamentaux parmi lesquels il est possible de distinguer :

- ⊙ L'adhésion et l'acceptation du changement par les équipes. Faites œuvre de pédagogie pour limiter les réticences de certains collaborateurs. Les résistances sont naturelles, bien qu'elles soient défavorables à la stabilité de l'entreprise. Gérer le changement, c'est avant tout gérer des émotions.
- ⊙ Une communication intelligente et appuyée pour convaincre vos collaborateurs du bien fondé de votre projet. La répétition est la base de la pédagogie, c'est pourquoi il ne faut pas hésiter à adresser des

notes synthétiques et précises sur la teneur de vos ambitions. Soyez à leur disposition pour répondre à leurs questions. Le management du changement est un travail d'équipe, et la persistance de trop fortes réticences peut mettre à mal l'existence du projet à moyen terme.

- ⊙ La coordination des équipes s'appuyant sur les influenceurs les plus efficaces. Les managers les plus appréciés au sein de l'entreprise doivent servir de relais auprès de l'ensemble des équipes.
- ⊙ Engager le changement au bon moment. Ne bouleversez pas les habitudes de vos équipes dans une période agitée sur le plan commercial et économique. Au contraire, profitez d'une accalmie saisonnière pour modifier vos processus, en prévision des bouleversements qui interviendront dans le futur.

Pour faire face aux résistances il faut privilégier le dialogue à toute forme d'opposition, en répondant clairement à toutes les questions de vos interlocuteurs.

Proposez au salarié de faire entendre sa voix et de s'impliquer directement dans le processus, plutôt que de l'ostraciser.

Certaines oppositions frontales peuvent créer des dégâts importants dans l'entreprise, en générant des rapports de forces hautement nuisibles.

Il faudra donc éviter de tomber dans les pièges suivants :

- Ne soyez jamais juge et parti, afin de conserver une crédibilité intacte.
- Ne communiquez pas seulement sur les objectifs de votre projet, mais bien sur les bénéfices que chaque salarié pourra ressentir individuellement.
- Ne donnez pas le sentiment de poursuivre un objectif individuel ou intéressé. Associez toute l'entreprise à votre projet, et mettez en place de véritables processus clairs de mise en œuvre puis de suivi à court et moyen terme. Adoptez un fonctionnement en mode « gestion de projet ».
- N'oubliez pas d'apporter tout votre soutien aux équipes, en leur faisant comprendre que vous savez bien qu'il est parfois difficile de changer ses habitudes.
- Une absence de communication est souvent fatale.

## Focus les Commissions de la CGECI

### Entrepreneuriat Jeunes



## Une solution contre la pauvreté et à la problématique de l'emploi

L'Afrique est le continent qui a l'avantage d'avoir une main d'œuvre jeune, abondante et diverses. La population jeune de l'Afrique estimée à 420 millions croît rapidement et devrait dépasser les 830 millions d'ici 2050. Malheureusement cette jeunesse africaine fait face à un sérieux problème d'employabilité qui ralentit considérablement la croissance économique du continent.

Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), chaque année, c'est entre 10 et 20 millions de jeunes Africains qui arrivent sur le marché du travail.

En Côte d'Ivoire, la proportion de jeunes en âge de travailler est estimée à 77,3% sur une population globale de 26.400.000 habitants.

L'économie locale a-t-elle la capacité d'absorber ces millions de jeunes en quête d'emploi ?

Le constat est sans équivoque. Non. Le tissu économique ne peut pas absorber le fort taux de diplômés en quête d'emploi.

Pour le Patronat ivoirien, La problématique de l'emploi peut être résolue par les moyens suivants:

- ⊙ Le développement du Secteur privé dans un environnement propice aux affaires ;
- ⊙ La transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation ;
- ⊙ La promotion de l'entrepreneuriat.

Ainsi, l'entrepreneuriat, en plus d'être une solution aux problèmes d'emploi, peut contribuer à la croissance économique et à la lutte contre la

pauvreté.

Pour le Patronat Ivoirien, l'entrepreneuriat est une stratégie efficace pour résoudre le problème de l'emploi et de la pauvreté des jeunes. Il doit également permettre d'exploiter le potentiel africain en matière d'innovation. C'est la raison pour laquelle la promotion de l'entrepreneuriat national s'est résolument imposée comme l'une des priorités majeures de la CGECI. Elle est l'un des pionniers en ce qui concerne ce paradigme, notamment celui de l'entrepreneuriat des jeunes.

La CGECI, dans sa dynamique de bâtir aujourd'hui les champions de demain, a initié la **CGECI Academy** qui est forum économique du Secteur privé ivoirien né de la volonté du Patronat d'encourager les ivoiriens à annihiler toutes les peurs qui les empêchent d'entreprendre ou limitent leur ambition entrepreneuriale.

Elle a également institué un concours de business plan dénommé «CGECI Business Plan Compétition», qui permet d'identifier des projets et des jeunes entrepreneurs à fort potentiel de développement en vue de leur apporter un soutien financier et technique qui maximisera leur chance de succès. Chaque année, une trentaine de jeune promoteurs sont accompagnés avec en tête 6 lauréats primés lors de la CGECI ACADEMY.

Aujourd'hui, plusieurs jeunes entrepreneurs issus de la CGECI Business Plan Compétition font la fierté de l'écosystème entrepreneurial national et régional.



## Actualité de la Semaine

### Zone de Libre-Échange



## Croire en un projet pour le repositionnement économique du Continent Africain (1/2)

En vigueur depuis le 1er janvier 2021, la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) est officiellement entrée dans sa phase opérationnelle avec la libéralisation du commerce des marchandises.

Dans le cadre de sa visite officielle en Côte d'Ivoire, S.EM. Wamkele MENE, Secrétaire Général de la ZLECAf a rencontré le Secteur privé ivoirien le 27 juillet 2021 à la Maison de l'Entreprise. Face aux entreprises ivoiriennes, il s'est voulu assez rassurant quant aux avantages de la mise en œuvre de cet accord. De ce son constat, après plusieurs années d'indépendance, les perspectives économiques des Etats africains ne sont pas encore reluisantes, qui restent de petites économies nationales. « Plus de 80 % de nos exportations sont des matières premières. L'Afrique pèse moins de 3% au niveau du commerce international. Nous sommes à la traîne », a-t-il déploré.

C'est pourquoi, il a appelé à une autocritique. Pour lui, la ZLECAf est une occasion unique de mettre les choses en ordre sur le Continent. Selon lui, c'est un outil qui vise

à booster le commerce intra-africain et le développement industriel des États africains. « L'Afrique doit apprendre à transformer. Et la ZLECAf est là pour aider les États africains à y parvenir », a fait savoir le Secrétaire Général. La Zlecaf, à l'en croire, vient avec des solutions concrètes et pragmatiques ». Avec cet outil, « l'Afrique sera un marché dynamique, croissant, intégré, compétitif. La ZLECAf permettra à l'Afrique de relever les défis macro-économiques», s'est-il montré optimiste.

Toutefois, il a reconnu qu'il y aura à ses débuts, des difficultés dans sa mise en œuvre. Cela va prendre du temps. Pour lui, ceci est tout à fait normal. Mais, « une fois réussi, cela va sauver l'Afrique ».

Entre espoir et inquiétudes, les entreprises ivoiriennes veulent avant tout prendre toute leur place au sein de ce marché intra-africain. « Espoir parce que nous croyons tous fermement que s'il est mis œuvre avec succès, ce méga-accord régional qu'est celui de la ZLECAf conduira à d'importantes avancées en matière de développement

## Actualité de la Semaine

# Croire en un projet pour le repositionnement économique du Continent Africain (2/2)

et stimulera le commerce intra-africain qui ne représente actuellement que 15 % du commerce du continent, contre 51 % en Asie, 54 % en Amérique du Nord et 70 % en Europe », s'est ainsi exprimé le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), M. Jean-Marie ACKAH, au nom de ses pairs. Il pense d'ailleurs que le Secteur privé a donc de quoi se réjouir de ce grand marché qui s'ouvre à lui.

Cependant, il a de manière succincte, partagé certains défis et interrogations qui demeurent.

Entre autres, le Président ACKAH a indiqué que les pays africains sont caractérisés par des niveaux de développement très disparates et leurs entreprises également. Par conséquent, il est légitime de se demander si le Secteur privé dans certains pays, bénéficiera de tous les appuis nécessaires pour tirer un meilleur parti du schéma de libre-échange continental. Egalement, à l'intérieur même de certaines Communautés Economiques Régionales, comme celle de l'Afrique de l'ouest, les marchandises ne circulent pas vraiment comme souhaité par le Secteur privé. Il est donc légitime de

se demander si ce que nous n'avons pas réussi alors que nous ne sommes que 15 pays, allons-nous le réussir à 54? Autant d'interrogations pour les entreprises.

A celles-ci, l'on pourrait aisément y ajouter celles de l'amélioration des contraintes de l'offre et des capacités productives, de l'élimination des goulots d'étranglement liés aux manques d'infrastructures ainsi que de la multitude des monnaies du Continent qui constituent autant de contraintes au bon déroulement des échanges entre les pays.

« Des réponses et solutions concrètes à toutes ces interrogations non exhaustives, aideront à rassurer nos entreprises et surtout les PME de leur crainte de voir le peu de marché intérieur dont elles disposent, inondé par des marchandises d'entreprises plus compétitives », tel est l'espoir du Président de la CGECI.

En dépit de tout, il a indiqué qu'il n'y a pas pour l'instant des raisons de désespérer de cet accord. Il n'a pas omis de souligner les efforts consentis par le Gouvernement notamment l'élaboration d'une stratégie nationale de mise œuvre de l'Accord et la création d'un Comité National ZLECAF.



**330 WTC**



**90 Pays**



**1 Réseau**

✘ Location de salles de réunion et de bureaux de passage

✘ Club d'affaires et d'Export

✘ Opportunités d'affaires à l'international



## Brèves & Circulaires

### Lundi 26 juillet

- Atelier de renforcement des capacités en partenariat avec la CCI de Genève et Afreximbank sur le thème « Comment exporter avec la ZLECAF »
- Réunion de la Commission Spéciale Chargée du Licenciement Collectif pour Motif Economique

### Jeudi 29 juillet

- Réunion du Comité d'Arbitrage et de la Valeur
- Atelier National d'Echanges sur l'Etat des Lieux en matière de Politiques et Programmes d'Emploi-Formation

### Mardi 27 juillet

- Rencontre CGECI-UGECI-DOUANE
- Réunion de l'OCOD
- Kick-off De l'étude Portant Sur La Contribution à la Conception du Cadre Institutionnel Et de l'architecture Globale du Système MRV Pour la Mise en Œuvre des CDN dans le Secteur de L'Energie En Côte D'ivoire
- Atelier d'Information et d'échanges sur Le Processus National de Fortification du Riz
- Réunion avec le Connecting Business initiative (CBI)
- Rencontre d'Echanges avec le Secrétaire Général de la ZLECAF
- 2<sup>ème</sup> Session 2021 du CNDS
- Atelier sur l'évaluation des Risques Climatiques et l'Identification des Actions d'Adaptation

### Samedi 31 juillet

- Séminaire-Bilan des Activités Judiciaires 2019-2020 et 2020-2021

- Depuis Janvier 2021, nous avons partagé 88 notes circulaires (DGI, Douanes, CNPS, Port Autonome d'Abidjan, Ministères,...), avec les membres, afin que toutes les informations officielles, mesures, arrêtés, décrets concernant la COVID-19 soient à la portée des entreprises,... dont deux (02) cette semaine.

**"Le Patronat Ivoirien"**

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE

---

NOTE CIRCULAIRE N°087/07-21
Abidjan, le 26 Juillet 2021

**EXTENSION DU SYSTÈME INTERCONNECTÉ DE GESTION DES MARCHANDISES EN TRANSIT (SIGMAT)**

**A L'ATTENTION :**

- > Des Groupements
- > Des Entreprises membres

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la sécurisation et de la facilitation des échanges commerciaux infrarégionaux, la Direction Générale des Douanes porte à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers, l'extension du **Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT)** au corridor routier Côte d'Ivoire-Burkina Faso-Niger.

Vous trouverez en pièce jointe, les modalités de mise en œuvre de la procédure du transit.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à cette note, recevez, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

P.J : les modalités de mise en oeuvre de la procédure du transit.

**Le Directeur Exécutif**

**"Le Patronat Ivoirien"**

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE

---

NOTE CIRCULAIRE N°088/07-21
Abidjan, le 29 Juillet 2021

**ENQUÊTE TRIMESTRIELLE DU BAROMÈTRE DE LA CGECI**

**A L'ATTENTION :**

- > Des Groupements
- > Des Entreprises membres

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la sécurisation et de la facilitation des échanges commerciaux infrarégionaux, la Direction Générale des Douanes porte à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers, l'extension du **Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT)** au corridor routier Côte d'Ivoire-Burkina Faso-Niger.

Vous trouverez en pièce jointe, les modalités de mise en œuvre de la procédure du transit.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à cette note, recevez, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

P.J : les modalités de mise en oeuvre de la procédure du transit.

**Le Directeur Exécutif**

## Actualité en Images

De nombreux évènements ont marqué l'actualité de la CGECI. En images quelques-unes des activités organisées par le Patronat Ivoirien où dans lesquelles elle était partie prenante.



Les entreprises ont participé à la rencontre d'échanges sur le Guichet Unique du Commerce Extérieur



Le Président de la Commission Douane, Intégration Régionale et Coopération de la CGECI, M. Vallassiné DIARRASSOUBA, a participé à la rencontre UGECI-DGI



Le Secteur Privé a exprimé ses attentes à l'Administration publique lors des échanges sur le Guichet Unique sur le Commerce Extérieur



Face à la Presse, le Secrétaire Général de la ZLECAf a répondu à quelques inquiétudes des entreprises



Le Directeur Exécutif de la CGECI a présenté les attentes du Secteur privé relativement à la ZLECAf



Les entreprises voient en la zone de libre-échange une opportunité si sa mise en application est faite de manière optimale

**LE PLUS GRAND RENDEZ-VOUS DES CHEFS D'ENTREPRISES  
ET DECIDEURS PUBLICS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EN CÔTE D'IVOIRE**

THÈME

**CRISES ET  
RÉSILIENCE**

DES ENTREPRISES EN AFRIQUE

**28 & 29  
OCTOBRE 2021**

**ABIDJAN**  
SOFITEL HÔTEL IVOIRE



SPONSOR



ORGANISATEUR



PRODUCTEUR EXÉCUTIF



RÉSERVEZ VOTRE STAND

**+225 27 22 41 33 94**

[cgeciacademy@axesmarketing.com](mailto:cgeciacademy@axesmarketing.com)

[www.forumcgeciacademy.com](http://www.forumcgeciacademy.com)